



Charte du nageur Adulte

Picardie Verte Grandvilliers Natation

Afin de préserver une forte cohésion de tous ses membres, la PVGN a décidé d'instaurer une charte du Nageur. Elle fixe quelques règles de bon fonctionnement, que chaque nageur aura à cœur de respecter afin de permettre l'épanouissement de tous, dans un esprit de confiance mutuelle.

L'ambition de la PVGN est d'associer les adhérents à deux objectifs prioritaires et complémentaires :

Réussite sportive et convivialité entre tous

- Respecter l'intimité de tous lors de la mise en tenue de natation,
- Lorsque la piscine est fermée au public, s'engager à ne faire rentrer aucune personne extérieure au club dans l'enceinte de la piscine,
- Je présente ma carte du club à l'hôtesse de caisse pour rentrer,
- Je suis respectueux de mon entraîneur, des éducateurs, du personnel de la piscine, des autres nageurs,
- J'aide à installer ou à ranger le matériel (mise en place des lignes d'eau...),
- Je laisse les lieux propres (vestiaires, toilettes, douches...).

Je soussigné(e)

Reconnais avoir pris connaissance de la charte.

Fait à _____, le _____

Signature du nageur